République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE SETIF*DAIRA DE HAMMAM GUERGOUR*COMMUNE DE DRAA-KEBILA
NIF :098419075154517

AVIS D'attribution provisoire

Conformément aux disposition de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 65 du décret présidentiel N 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics , le président de la commune de draakebila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°: 07/2026**Et après l'ouverture des plais et jugement des offres le marché indique ci –dessous est provisoirement attribués provisoire pour réalisation des projets à travers le territoire communal selon les lots suivants :

Le projet	Enterprise	Montant l'offre avant correction en TTC (DA)	Montant Après correction en TTC (DA)	Point technique	Délaisd'exécution	Critéres du choix
Lot n° 06 : Aménagement de la route groupe kerram et boulekbas à aoumert	SNC FRERES BOUROUBA ETP & B N° FISCAL : 000619008670776	3 195 245,20	3 195 245,20	57/60	90 JOUR	Dossier completQualifiée
Lot n° 13 : entretien de la route communal n° 172 à kerima	ABIZA Slimane ETB Dans Ses Différents Etapes grand T.P&H , T Etanchéité B &Plomberie N° FISCAL 174194201114167	685 678,00	685 678,00	44/50	30 JOUR	Dossier completQualifiée
Lot n° 14 : aménagement urbain de quartier lemchata à akarkar première tranche	CHAABI Sofiane ETP&H N° FISCAL : 18019430018518700000	2 895 032,00	2 895 032,00	35/60	60 JOUR	Dossier completQualifiée
Lot n° 20 : realisation des gabions et construction d un mur de soutènement por la protection des routes à Tazouguert	ZABAR DjamelE.grand T.P & H .ETB.TCE N° FISCAL : 197019140011642	991 508,00	991 508,00	50/50	60 JOUR	Dossier completQualifiée
Lot n° 21 :Achèvement , Réparation et revêtement de la route reliant entre el maidha et ait kebilalemroudj	SNC FRERES BOUROUBA ETP & B N° FISCAL : 000619008670776	649 264,00	649 264,00	45/50	30 JOUR	Dossier completQualifiée

Conformément aux dispositions de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 82 décret présidentiel №15- 247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires intéressés de cet avis d'attribution provisoire du marché; sont invités pour se rapprocher à notre service, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis . Tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, contestant ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des recours du service contractant, dans un délai de dix (10) jours ; à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public "BOMOP", ou les quotidiens nationauxet électroniques .

Le président de L'APC

ANEP 2616035967 DzWatch 03/11/2026